

**Assemblée générale**

Distr. générale
14 janvier 2009
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Rapport sur les activités menées en 2008 dans le cadre du
Programme des Nations Unies pour l'exploitation de
l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des
catastrophes et des interventions d'urgence***Résumé*

Le plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 a recensé 11 activités à mener dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER). Ces activités sont les suivantes: compilation systématique des informations pertinentes (activité 1); garantir l'accessibilité des informations pertinentes et leur diffusion à tous les utilisateurs finals intéressés (activité 2); sensibilisation (activité 3); activités de promotion (activité 4); profils régionaux et profils de pays (activité 5); création de communautés de praticiens (activité 6); gestion et transfert des connaissances (activité 7); plate-forme favorisant les alliances (activité 8); appui aux activités nationales (activité 9); appui à la planification de la gestion des catastrophes et à l'élaboration de politiques nationales dans ce domaine (activité 10); et appui au renforcement des capacités (activité 11).

Parmi les principales activités menées en 2008 figurent les quatre ateliers UN-SPIDER tenus en Allemagne, en Autriche, à la Barbade et à Fidji. Outre ces ateliers, quatre réunions régionales ont bénéficié d'un appui financier et consultatif de UN-SPIDER. Ces réunions, organisées par des partenaires nationaux et régionaux, étaient consacrées à des questions qui présentaient un rapport avec les objectifs de UN-SPIDER. Elles se sont tenues au Brésil, en Iran (République islamique d'), au Maroc et au Nigéria. Au total, plus de 700 participants de près de 100 pays ont assisté à ces huit manifestations.



D'importants progrès ont été accomplis dans l'élaboration d'un modèle pour le portail de connaissances de UN-SPIDER. En outre, les informations pertinentes qui seront publiées sur le portail ont déjà été recueillies, stockées et préparées par le personnel de UN-SPIDER. En coopération avec les institutions partenaires allemandes, un modèle a été élaboré et examiné par les utilisateurs concernés, qui ont formulé des suggestions en vue de l'améliorer. Un prototype de portail Web a également été élaboré à des fins d'essai.

En outre, des mises à jour mensuelles et des bulletins électroniques périodiques ont été envoyés par le biais de la liste de diffusion de UN-SPIDER (qui comptait plus de 12 000 abonnés à la fin de 2008). En 2008, le nombre de lecteurs a fortement augmenté et nombre d'entre eux ont souligné l'utilité de la diffusion régulière de mises à jour.

En 2008, la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (également appelée Charte internationale "Espace et catastrophes majeures") a été invoquée 12 fois par le Bureau des affaires spatiales à la demande d'organismes des Nations Unies. De plus, le personnel de UN-SPIDER a constamment surveillé l'invocation et la fourniture de produits à valeur ajoutée. Au besoin, des contacts supplémentaires ont été noués avec les fournisseurs pertinents et les spécialistes de UN-SPIDER ont fourni un appui consultatif aux organismes demandeurs. Enfin, sur la base d'une stratégie visant à intégrer l'information d'origine spatiale et la gestion des risques et des catastrophes, des profils de pays ont été établis, un appui technique a été fourni à certains pays et la première véritable mission d'appui technique de UN-SPIDER a été menée.

Le plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 devrait être considéré comme un tout, même si des objectifs spécifiques ont été définis pour chaque année. Des progrès satisfaisants ont été accomplis pour pratiquement toutes les activités prévues en 2008, la seule exception étant la fourniture d'un appui technique aux pays en développement, qui avait pris du retard du fait que l'ouverture du bureau de UN-SPIDER à Beijing avait sans cesse été repoussée.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Cadre organisationnel	4
A. Personnel du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale	4
B. Réseau de bureaux régionaux d'appui	5
C. Centres nationaux de liaison	6
III. Activités menées en 2008	6
A. Activités de promotion et de renforcement des capacités	7
B. Coordination horizontale	9
C. Appui technique	12
IV. Contributions volontaires	14
V. Mise en œuvre du plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009	15
Annexes	
I. Résumé de la mission technique consultative au Burkina Faso	16
II. Activités de promotion menées en 2008 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER)	18
III. Principales réunions internationales et régionales auxquelles ont participé, en 2008, les fonctionnaires du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence	20

I. Introduction

1. Dans sa résolution 61/110 du 14 décembre 2006, l'Assemblée générale a décidé d'établir un programme au sein du système des Nations Unies pour garantir à tous les pays et à toutes les organisations internationales et régionales compétentes l'accès à tous les types d'informations et de services spatiaux pertinents pour la gestion des catastrophes, destiné à appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes, qui sera une voie d'accès aux informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes, servira de trait d'union entre la communauté de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale, et facilitera la création de capacités et le renforcement des institutions, notamment dans les pays en développement.

2. Dans sa résolution 62/217 du 21 décembre 2007, l'Assemblée générale est convenue que le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence aurait pour acronyme UN-SPIDER et a fait siens le programme UN-SPIDER pour la période 2007-2009 et le plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/AC.105/894, annexes I et II). Dans sa résolution 63/90 du 5 décembre 2008, elle a noté avec satisfaction les progrès réalisés dans le cadre de UN-SPIDER, notamment dans la mise en œuvre de son programme pour 2007-2009.

3. À sa cinquantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les rapports d'avancement sur le programme UN-SPIDER et ses futurs plans de travail devraient être examinés par le Sous-Comité scientifique et technique au titre d'un point ordinaire de l'ordre du jour consacré au recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes et que ce point devrait être inclus dans la liste des questions à examiner par son Groupe de travail plénier¹. Le présent rapport fait le point sur l'état d'avancement des activités menées en 2008 au regard du plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009.

II. Cadre organisationnel

4. Le cadre organisationnel de UN-SPIDER repose sur trois piliers: le personnel de UN-SPIDER, le réseau de bureaux régionaux d'appui et les centres nationaux de liaison.

A. Personnel du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale

5. Le Directeur du Bureau des affaires spatiales supervise UN-SPIDER et est responsable de sa mise en œuvre. Un coordonnateur de programme l'aide à planifier et coordonner toutes les activités, y compris en étroite coordination avec les bureaux régionaux d'appui. Le coordonnateur de programme travaille également en étroite coopération avec le chef du bureau de UN-SPIDER à Bonn (Allemagne) et le fera avec le chef du bureau de UN-SPIDER à Beijing une fois que ce bureau sera

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/62/20)*, par. 140 à 160.

opérationnel. Il coopère également, avec l'administrateur de programme chargé des activités de promotion et de renforcement des capacités, à l'exécution de toutes les activités du programme.

6. À la fin de 2008, neuf personnes à temps plein et une personne à temps partiel avaient été recrutées pour mener des activités dans le cadre du programme UN-SPIDER. Ce personnel était composé comme suit:

a) À Vienne: un coordinateur de programme, un assistant de programme à temps partiel, un administrateur de programme chargé des activités de promotion et de renforcement des capacités, un administrateur de programme chargé de coordonner l'appui technique fourni aux États Membres et un expert associé chargé d'appuyer les activités de promotion et l'administration de UN-SPIDER;

b) À Bonn: un administrateur de programme responsable du bureau de UN-SPIDER à Bonn, deux experts de haut niveau (mis à disposition par l'Agence aérospatiale allemande) chargés d'appuyer, notamment, l'élaboration du portail de connaissances, un expert associé (mis à disposition par le Gouvernement coréen) chargé d'appuyer la compilation et la diffusion d'informations, l'élaboration du portail de connaissances et la création de réseaux de praticiens, et un expert associé (mis à disposition par le Gouvernement allemand) chargé d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du portail de connaissances.

B. Réseau de bureaux régionaux d'appui

7. Dans sa résolution 61/110, l'Assemblée générale est convenue que le programme UN-SPIDER devrait travailler en étroite collaboration avec les centres régionaux et nationaux d'expertise en matière d'utilisation des techniques spatiales pour les besoins de la gestion des catastrophes, afin de créer un réseau de bureaux régionaux d'appui à la mise en œuvre coordonnée des activités du programme dans leurs régions respectives.

8. À sa cinquante et unième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu d'un ensemble de lignes directrices suivantes pour la sélection et la création de ces bureaux régionaux². Dans sa résolution 63/90, l'Assemblée générale a marqué son accord avec les lignes directrices proposées par le Comité.

9. Dans les lignes directrices, il est notamment indiqué qu'un bureau régional d'appui de UN-SPIDER sera créé au sein d'une entité existante par un État membre ou groupe d'États membres offrant de créer et de financer le bureau régional d'appui proposé, avec l'accord du Bureau des affaires spatiales et en consultation avec le groupe régional concerné. Il est également indiqué que l'entité devrait fournir des locaux à usage de bureau, l'infrastructure et au moins un expert, qui jouera le rôle de coordonnateur du bureau régional d'appui.

10. Les gouvernements des pays suivants ont proposé au Bureau des affaires spatiales d'accueillir un bureau régional d'appui: Algérie, Iran (République islamique d') et Nigéria. Les groupes régionaux concernés ont déjà été informés de ces offres et le Bureau établit actuellement les plans de travail à mettre en œuvre en

² Ibid., *soixante-troisième session, Supplément n° 20 (A/63/20)*, par. 129.

2009, conformément au plan de travail de UN-SPIDER approuvé pour l'exercice biennal 2008-2009. Tout au long de l'année 2008, les gouvernements algérien, iranien et nigérian ont activement appuyé les activités de UN-SPIDER menées dans leur région, notamment en organisant des ateliers régionaux (en Iran et au Nigéria) et en appuyant les activités nationales (en Algérie et au Nigéria).

C. Centres nationaux de liaison

11. Un centre national de liaison est une institution nationale, désignée par le gouvernement du pays concerné, représentant les milieux de la gestion des catastrophes et des applications spatiales. Le rôle des centres nationaux de liaison est de collaborer avec le personnel de UN-SPIDER en vue de renforcer les plans et politiques nationaux de gestion des catastrophes et de mener des activités nationales déterminées intégrant les solutions faisant appel à la technologie spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes. Les centres nationaux de liaison sont les principales institutions avec lesquelles le personnel de UN-SPIDER travaille au niveau national pour contribuer à promouvoir l'accès et le recours aux solutions spatiales aux fins de la gestion des catastrophes dans le pays.

12. Lorsqu'il a invité les gouvernements à désigner un centre national de liaison, le Bureau des affaires spatiales les a expressément priés d'envisager de choisir comme centre de liaison celui qui avait déjà été désigné pour appliquer le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Collectivités résilientes face aux catastrophes³, adopté lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes tenue à Kobe dans la préfecture de Hyogo (Japon), du 18 au 22 janvier 2005. À la fin de 2008, les États Membres ci-après avaient désigné un centre national de liaison: Algérie, Burundi, Égypte, Maroc, Philippines, République arabe syrienne, République de Corée, République-Unie de Tanzanie et Singapour.

13. Le personnel de UN-SPIDER travaille en étroite collaboration avec le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Une lettre a été adressée en janvier 2009 à tous les États Membres qui n'avaient pas encore désigné un centre national de liaison pour les inviter à le faire et à envisager de choisir celui qui avait déjà été désigné pour appliquer le Cadre d'action de Hyogo ou un membre de la plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe, afin de coordonner les activités menées avec l'Organisation des Nations Unies en matière de gestion des catastrophes. Cette lettre a été signée par la Directrice du Bureau des affaires spatiales et par le Directeur du secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

III. Activités menées en 2008

14. Les activités menées en 2008 dans le cadre de UN-SPIDER ont visé en priorité à rendre le bureau de UN-SPIDER à Bonn pleinement opérationnel, à mettre sur pied le bureau de UN-SPIDER à Beijing, à mettre en place le réseau de bureaux régionaux d'appui et à s'assurer que toutes les activités prévues dans le programme de UN-SPIDER pour la période 2007-2009, y compris celles qui s'adressaient

³ A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. I, résolution 2.

directement aux milieux de la prévention des catastrophes et des interventions humanitaires basés à Genève, étaient lancées et exécutées conformément au plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009.

A. Activités de promotion et de renforcement des capacités

15. UN-SPIDER a atteint les objectifs fixés en ce qui concerne les activités de promotion (activité 4 du programme pour la période 2007-2009) prévues pour 2008 dans le plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009. En 2008, plusieurs ateliers, réunions d'experts et stages de formation ont été organisés ou appuyés (A/AC.105/927). Des informations plus détaillées sont également disponibles sur le site Web de UN-SPIDER (<http://www.unspider.org>).

16. En 2008, le personnel de UN-SPIDER a organisé et tenu les quatre ateliers internationaux ou régionaux suivants:

a) Réunion internationale d'experts UN-SPIDER sur l'exploitation du réseau de bureaux régionaux d'appui, tenue à Salzbourg (Autriche) du 7 au 9 février;

b) Atelier régional UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence dans la région des Caraïbes, tenu à Hastings (Barbade) du 8 au 11 juillet;

c) Atelier régional UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence dans la région du Pacifique, tenu à Suva du 16 au 19 septembre;

d) Deuxième atelier international UN-SPIDER de Bonn sur l'exploitation des techniques spatiales au service de la gestion des catastrophes, tenu à Bonn (Allemagne) du 13 au 15 octobre.

17. Au total, 281 participants de 71 pays ont assisté aux réunions susmentionnées. Les ateliers régionaux ayant eu lieu dans les régions des Caraïbes et du Pacifique, des participants de presque tous les États insulaires de ces régions ont eu l'occasion de s'informer sur UN-SPIDER et sur les moyens de tirer profit des possibilités actuelles.

18. Outre ces quatre ateliers, quatre réunions régionales ont bénéficié d'une assistance consultative et d'un appui financier de UN-SPIDER. Organisées par des partenaires nationaux et régionaux, ces réunions ont porté sur des questions qui présentaient un rapport avec les objectifs de UN-SPIDER. Elles se sont tenues au Brésil, en Iran (République islamique d'), au Maroc et au Nigéria. Les dons accordés par UN-SPIDER ont été essentiellement utilisés pour couvrir les frais de voyage par avion et l'indemnité journalière de subsistance de participants de pays en développement de la région concernée. Au total, 425 participants ont assisté à ces quatre réunions régionales. Ainsi, plus de 700 personnes de près de 100 pays ont participé aux quatre réunions régionales et aux quatre ateliers régionaux et internationaux mentionnés plus haut.

19. Le Bureau des affaires spatiales, en coopération avec le Groupe sur l'observation de la Terre, a organisé à Genève, le 27 mars 2008, à l'intention des utilisateurs finals basés dans cette ville, une réunion de travail d'une journée sur les

initiatives du système des Nations Unies menées dans les domaines de la gestion des risques et des catastrophes et des solutions spatiales. Ont participé à cette réunion des représentants des organismes des Nations Unies et des organisations et institutions partenaires concernées.

20. Des spécialistes de UN-SPIDER ont participé à plusieurs réunions internationales et régionales afin de présenter les solutions spatiales pour la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence et le programme UN-SPIDER pour la période 2007-2009. En outre, les moyens financiers accordés par UN-SPIDER ont permis à 11 spécialistes de pays en développement de participer à ces réunions.

21. En ce qui concerne les activités de sensibilisation (activité 3 du programme pour la période 2007-2009), il a été élaboré une stratégie qui proposait de mener initialement trois campagnes de sensibilisation: une au niveau national, une pour les utilisateurs basés à Genève et une pour les médias et le public. Un plan est actuellement mis au point pour les produits et les groupes cibles de chaque campagne. Le contenu d'une brochure de sensibilisation a été défini et des lignes directrices pour la préparation des études de cas qui y seront publiées ont été rédigées en anglais et en espagnol. La brochure, avec les études de cas, sera publiée conjointement par le Bureau des affaires spatiales et le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, qui coopère déjà avec UN-SPIDER pour rassembler des études de cas et l'aider à identifier les principaux bénéficiaires et à diffuser la brochure.

22. En ce qui concerne le renforcement des capacités (activité 11), un projet de cadre a été élaboré sur la base des délibérations d'un groupe de travail qui s'est réuni pendant l'atelier international UN-SPIDER sur l'exploitation des informations et des solutions spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, tenu à Bonn (Allemagne) du 29 au 31 octobre 2007. Ce projet de cadre a ensuite été présenté, pour examen, à la réunion internationale d'experts UN-SPIDER sur l'exploitation du réseau de bureaux régionaux d'appui tenue à Salzbourg (Autriche) du 7 au 9 février 2008. Les résultats des discussions menées à cette réunion ont été ultérieurement incorporés au cadre et au plan UN-SPIDER de renforcement des capacités pour la période 2008-2009.

23. Ce cadre prévoit notamment la constitution d'une base de données sur les possibilités de formation à l'utilisation de solutions spatiales pour la gestion des catastrophes, le recensement des partenaires susceptibles de contribuer à l'élaboration de programmes de formation qui encouragent le recours à des solutions spatiales pour la gestion des catastrophes et les interventions d'urgence et la nécessité de mettre en place des modalités de formation en ligne adaptées aux installations existant au sein du système des Nations Unies et en dehors de celui-ci.

24. Les efforts déployés pour appuyer le renforcement des capacités ont directement contribué à la réalisation de la tâche CB-07-02 du Réseau mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) sur le partage des connaissances pour une amélioration de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, qui vise à créer et à appuyer des programmes régionaux de formation et de renforcement des capacités en matière de gestion des catastrophes et des interventions d'urgence. Cette tâche, qu'a codirigée le Bureau des affaires spatiales, a été menée à bien en 2008. Le Bureau des affaires spatiales a proposé de mettre en œuvre un suivi pour la période 2009-2011; cette proposition a été acceptée et la tâche CB-09-02c (sur les

universités d'été UN-SPIDER/GEO sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence) a été lancée.

25. Un aspect important du renforcement des capacités est le soutien accordé aux utilisateurs finals intéressés pour les aider à participer à des stages de formation tels que le deuxième stage de formation sur le recours aux systèmes d'information géographique et à la télédétection pour la gestion des risques de catastrophe, tenu à Bangkok du 5 au 16 mai 2008, et l'atelier sur la création d'un réseau universitaire en Amérique latine pour la réduction des catastrophes (qui comprenait un atelier et un stage de formation sur les glissements de terrain), tenu à Antigua (Guatemala) du 2 au 10 juin 2008.

B. Coordination horizontale

26. La coordination horizontale s'entend comme un processus qui met l'accent sur l'information et la communication entre des groupes, ainsi que sur la coordination des possibilités qui s'offrent à ces groupes. Conformément au plan de travail de UN-SPIDER pour l'exercice biennal 2008-2009, la coordination horizontale a comporté, en 2008, les activités suivantes: la compilation systématique des informations pertinentes (activité 1), la garantie de l'accessibilité des informations et de leur diffusion aux utilisateurs (activité 2); la création de communautés de praticiens (activité 6); la gestion et le transfert des connaissances (activité 7); et la plate-forme favorisant les alliances (activité 8). Les activités menées en 2008 ont été aussi bien stratégiques qu'organisationnelles et techniques.

27. Les informations et les connaissances relatives aux informations spatiales destinées à la gestion des catastrophes et aux interventions d'urgence proviennent des travaux de recherche menés par le personnel du Programme, d'ateliers, de conférences et de contributions de tiers, et ont été stockées dans une base de connaissances interne. Cette base, qui comprend des communications, des notes techniques, des outils audiovisuels, des études de cas et des profils de pays, constituera le contenu essentiel du portail de connaissances et sera une source d'informations spécialisées pour les services consultatifs techniques proposés aux États membres.

28. Sur la base des recommandations formulées lors de l'atelier international UN-SPIDER sur l'exploitation des informations et des solutions spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, qui s'est tenu à Bonn (Allemagne) du 29 au 31 octobre 2007, un modèle de portail de connaissances UN-SPIDER a été conçu. Les utilisateurs potentiels ont confirmé que le portail de connaissances était un élément indispensable de UN-SPIDER, et la réunion internationale d'experts UN-SPIDER sur le prolongement du réseau de bureaux d'appui régionaux, qui s'est tenue à Salzbourg (Autriche) du 7 au 9 février 2008, y a fait écho.

29. L'architecture fonctionnelle et la maquette du portail de connaissances ont été élaborées de manière plus approfondie en étroite collaboration avec le personnel du Département de la conception d'interfaces de l'Université des sciences appliquées de Potsdam (Allemagne), ce qui a abouti à un prototype qui a été présenté au deuxième atelier international UN-SPIDER sur la mise en rapport de la gestion des catastrophes et des techniques spatiales, tenu à Bonn (Allemagne) du 13 au

15 octobre 2008. Lors de cet atelier, un groupe restreint d'itération composé de 64 personnes de 29 pays s'est porté volontaire pour faire des observations détaillées sur le prototype au moyen d'une enquête, dont les résultats, évalués en décembre 2008, ont conduit à la confirmation de l'architecture proposée. L'enquête a permis de formuler de précieuses recommandations concernant les fonctionnalités à mettre en valeur et à privilégier.

30. En 2008, le site Web de UN-SPIDER (<http://www.unspider.com>) a été remodelé. À cette occasion, des bulletins réguliers y ont été intégrés pour mettre immédiatement à disposition des informations sur les principales activités du Programme. La fréquentation du site a augmenté en 2008, dépassant largement 3 000 visiteurs par mois depuis la refonte du site.

31. Des informations sont également diffusées au moyen de bulletins UN-SPIDER mensuels et de lettres d'information électroniques périodiques. Ces publications sont mises en ligne sur le site de UN-SPIDER, en plus d'être distribuées directement à plus de 12 000 utilisateurs et experts du monde entier. Des articles qui avaient paru dans les bulletins UN-SPIDER, dans les lettres d'information et sur le site Web ont été cités et repris dans les publications d'autres organisations, multipliant l'effet de l'information diffusée.

32. Les réseaux de praticiens relèvent d'une conception récente de la gestion et du transfert des connaissances qui se fonde sur la théorie de l'apprentissage social. Suite à l'étude des travaux actuels consacrés à cette démarche, il a été élaboré un concept théorique, selon lequel les réseaux de praticiens se concentrent sur la communication et l'apprentissage et rassemblent une communauté dynamique d'acteurs motivés en s'appuyant sur un module de communication en ligne intégré au portail de connaissances. Les critères de fonctionnalité et de conception du module de communication ont été l'une des questions qu'a abordées le groupe restreint d'itération (mentionné au paragraphe 29). Les objectifs qui restent à atteindre en matière de communication consistent à coordonner les actions avec d'autres groupes et à publier des mises à jour régulières sur les évolutions récentes au moyen de lettres d'information électroniques, de forums de discussion et de Wiki.

33. En 2008, des réseaux internationaux et régionaux de plus en plus nombreux d'acteurs de UN-SPIDER se sont créés. Grâce au soutien de UN-SPIDER, les réseaux de praticiens actuels ont essaimé, rapprochant ainsi les spécialistes des techniques spatiales et ceux de la gestion des catastrophes. Un réseau regroupant les uns et les autres s'est créé dans la région des Caraïbes avec le concours de UN-SPIDER à l'occasion de l'atelier international UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, tenu à Hastings (Barbade) du 8 au 11 juillet 2008.

34. UN-SPIDER a également facilité la réunion des praticiens de la gestion des catastrophes et du domaine géospatial dans la région du Pacifique à l'occasion de l'atelier régional sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence dans la région du Pacifique, tenu à Suva du 16 au 19 septembre 2008. Le personnel d'UN-SPIDER continuera de collaborer étroitement avec eux, notamment en apportant son concours aux organisateurs de la Conférence des utilisateurs du Système intégré de télédétection et d'information géographique dans les îles du Pacifique et en faisant la promotion du Réseau de lutte contre les catastrophes dans la région du Pacifique tout en y

contribuant. Ce réseau utilise un portail Web destiné aux responsables de la gestion des risques naturels (<http://www.pacificdisaster.net/>).

35. La gestion et le transfert des connaissances sont essentiels pour rapprocher les spécialistes de l'espace et ceux de la lutte contre les catastrophes. Dans ce contexte, il faut que les connaissances englobent, du côté des utilisateurs, les applications et, du côté des fournisseurs, les critères à respecter. Au fil des activités menées par UN-SPIDER, il est apparu de plus en plus clairement que le transfert des connaissances est une question transversale, qu'il est favorisé par la synergie d'ateliers et de conférences, de services consultatifs techniques et de bulletins. Le portail des connaissances est essentiel à la gestion et au transfert de connaissances.

36. Soucieuse d'encourager les alliances, l'équipe UN-SPIDER a fait des efforts considérables pour faciliter l'accès des utilisateurs finals à la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique, au projet Sentinel Asia et au Système de visualisation et de surveillance régional méso-américain. UN-SPIDER a également coopéré avec des organisations régionales de premier plan telles que le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes (Bangkok), l'Organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophe (Barbade) et la Commission Sud-Pacifique des géosciences appliquées (Fidji) pour recenser les activités qui pourraient être menées conjointement.

37. Le personnel de UN-SPIDER dirige également, avec l'Agence spatiale canadienne, les efforts faits dans le cadre de la tâche DI-06-09 du Groupe sur l'observation de la Terre (sur l'utilisation des satellites pour la gestion des risques). Cette tâche comporte les activités suivantes: a) examen du concept de mise en œuvre opérationnelle d'une constellation virtuelle de satellites pour la gestion des risques; b) définition, pour référence, des besoins des utilisateurs; c) définition de la configuration de la constellation virtuelle, du scénario opérationnel et de la méthode d'utilisation, en étroite collaboration avec les utilisateurs finals et les opérateurs/fournisseurs; d) établissement d'un ensemble de recommandations relatives aux mesures concrètes à prendre pour rendre la constellation opérationnelle.

38. Depuis qu'il a été accepté comme organisme coopérant en mars 2003, le Bureau des affaires spatiales collabore étroitement avec le Secrétariat exécutif de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique. Grâce au mécanisme prévu par la Charte, tout organisme du système des Nations Unies peut y accéder et demander des images satellite pour appuyer ses interventions en cas de catastrophe. L'ONU est le principal bénéficiaire et utilisateur de la Charte; à la fin de 2008, il y avait fait appel, en tout, 55 fois, dont 12 fois rien qu'en 2008.

39. Afin d'examiner les activités menées par les organismes des Nations Unies en ce qui concerne l'information d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes, le Bureau des affaires spatiales a organisé à Bonn, en octobre 2008, la cinquième Réunion du système des Nations Unies sur l'exploitation de l'information d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes. Trente et un représentants de 25 organismes des Nations Unies et institutions partenaires ont participé à cette réunion de deux jours, qui a porté sur la façon de mieux faire comprendre le milieu opérationnel actuel, en évolution constante, sur la nécessité de resserrer la coordination entre les membres de l'ONU et sur la mise à jour de la Vision commune pour 2009 concernant l'Organisation et l'exploitation de

l'information d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes. À cette réunion, les représentants de l'ONU ont confirmé le rôle du Bureau des affaires spatiales en tant qu'organisme coopérant et sont convenus d'adresser au seul Bureau toutes les demandes d'invocation de la Charte.

40. UN-SPIDER a tenu la liste de diffusion SpaceAid, qui renferme les adresses électroniques de plus de 200 personnes rattachées à des organismes du système des Nations Unies et à des institutions partenaires. Grâce à cette liste, ces personnes sont informées dans les meilleurs délais d'événements tels qu'une invocation de la Charte, ce qui permet de coordonner les actions, d'apporter un appui supplémentaire et d'éviter les chevauchements. En 2009, SpaceAid se muera en un service pouvant apporter, sur l'ensemble du cycle de gestion des catastrophes, des informations et un soutien grâce au personnel d'UN-SPIDER, au réseau de bureaux régionaux d'appui, aux points focaux nationaux et, dans une grande mesure, au portail de connaissances (actuellement en chantier).

41. Le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique est un organisme de coordination interinstitutions des Nations Unies. Créé en 2000, il compte quelque 220 fonctionnaires spécialistes du domaine géospatial provenant de plus de 30 organismes des Nations Unies. En 2008, le Bureau des affaires spatiales a accueilli, avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la neuvième séance plénière du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, tenue à Vienne du 4 au 7 novembre. Cette réunion, à laquelle ont participé des représentants de 17 organismes des Nations Unies, de nombreuses organisations partenaires et de sociétés privées, a comporté des discussions sur les progrès accomplis et sur les perspectives du Groupe de travail, ainsi que sur la voie à suivre pour ce qui est de l'infrastructure de données spatiales du Groupe de travail.

42. Le Bureau des affaires spatiales et la Commission économique pour l'Afrique ont été choisis pour coprésider le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique au cours des deux prochaines années (2009-2010). En tant que coprésidents, le Bureau et la Commission comptent développer davantage les échanges d'informations qui ont eu lieu jusqu'à présent et étendre le rayonnement du Groupe en recensant et en invitant, parmi les spécialistes des systèmes d'information géographique et de la télédétection qui œuvrent au sein du système des Nations Unies et dont on estime le nombre actuel à plus d'un demi-millier, tous ceux qui pourraient devenir ses partenaires.

43. Le bureau de UN-SPIDER à Bonn assurera le secrétariat des coprésidents du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, contribuant ainsi à associer à cette mobilisation du système tous les spécialistes du domaine spatial qui œuvrent à l'ONU et aidant à développer l'action de coopération du Groupe de travail par l'intermédiaire de tous les organismes des Nations Unies et de toutes les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui y participent.

C. Appui technique

44. La première activité menée dans le cadre de la stratégie générale d'appui technique aux États Membres et aux organisations internationales et régionales consiste à dresser des profils de région et de pays (activité 5). Pour ce faire, il faut collationner des informations sur l'état actuel et prévu de l'accès aux solutions et

informations spatiales et de leur utilisation à l'appui de la lutte contre les risques et les catastrophes. Chaque profil est établi avec le soutien des interlocuteurs recensés dans le cadre des actions de sensibilisation et en collaboration avec le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC). Pour l'établissement des profils, il a été mis au point un modèle qui prend en compte les observations des participants aux ateliers de UN-SPIDER.

45. À l'heure actuelle, ce modèle existe en anglais, en espagnol et en français et a été envoyé à plus de 30 États Membres. Vingt États et territoires ont déjà présenté leurs profils UN-SPIDER, dont 10 ont été finalisés (Burkina Faso, Chine, Ghana, Îles Salomon, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Togo, Tonga, Turquie et Viet Nam). Les 10 autres (Anguilla, Antilles néerlandaises, Bangladesh, États fédérés de Micronésie, Fidji, République de Corée, Samoa, Soudan, Tuvalu et Vanuatu) sont en train d'être finalisés en étroite coopération avec les services ministériels concernés.

46. Les profils reçus du Burkina Faso et du Ghana ont aidé à préparer l'assistance technique apportée à ces pays. Cette expérience ayant été une réussite, il a été décidé d'utiliser les profils de pays comme point de départ pour l'appui apporté dans le cadre d'UN-SPIDER, tel qu'il est défini dans les activités 9 et 10.

47. À la demande du Gouvernement, une mission technique consultative a été effectuée au Burkina Faso du 17 au 21 novembre 2008 par des fonctionnaires de UN-SPIDER en étroite coopération avec le secrétariat de la SIPC, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat. Cette mission a été effectuée par des experts d'Algérie (Agence spatiale algérienne (ASAL)), de France (Centre national d'études spatiales (CNES)), du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de UN-SPIDER. L'équipe a évalué l'utilisation faite des informations et techniques spatiales dans le pays et la capacité qu'ont les institutions d'exploiter plus avant ces techniques. Un rapport de mission contenant des recommandations sur le renforcement des capacités et des institutions et l'intégration des techniques spatiales dans les plans nationaux est en voie de finalisation (pour un résumé des principales conclusions de la mission, se reporter à l'annexe I).

48. Une réunion technique a été organisée à Accra en octobre 2008 afin d'appuyer les efforts faits par le Bureau national de gestion des catastrophes pour utiliser les techniques spatiales. Des experts du Ghana, du Nigéria, de l'antenne régionale du Bureau de la coordination des affaires humanitaires en Afrique de l'Ouest et de UN-SPIDER y ont participé. À cette réunion, des experts ont présenté des informations sur les capacités techniques qui existaient dans la région en général et au Ghana en particulier, et exprimé leur volonté de coopérer à l'échelle tant nationale qu'internationale. Des activités de suivi sont examinées actuellement dans le contexte de la création d'un bureau d'appui régional de UN-SPIDER au Nigéria.

49. Les efforts consentis pour venir en aide aux pays ne se sont pas limités à des missions techniques consultatives; ils ont également comporté une aide directe aux pays sinistrés pendant la phase d'intervention d'urgence. L'équipe de UN-SPIDER a notamment contribué à assurer l'accès au mécanisme prévu par la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures" et à d'autres possibilités d'appui aux interventions lors de plusieurs catastrophes, notamment le séisme qui a eu lieu en Chine en mai 2008, les crues du Mékong en août 2008, le séisme qui a secoué le Pakistan en octobre 2008 et les crues survenues au Brésil en novembre 2008.

50. UN-SPIDER a également apporté un soutien à la suite des graves inondations survenues en Namibie de janvier à la mi-mars 2008. Le Gouvernement namibien a décrété l'état d'urgence le 5 mars. Selon la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis, de fortes pluies étaient prévues sur le sud de l'Angola et le nord de la Namibie au cours des jours suivants. Le service hydrologique de la Namibie a sollicité une aide internationale et l'intervention d'un mécanisme d'urgence afin de recevoir des images satellite à haute résolution de la région sinistrée, non masquées par la nébulosité, et ce, à titre prioritaire. Le 7 mars, un expert de UN-SPIDER a informé, par téléphone, le responsable des opérations en Namibie de la possibilité d'invoquer la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures", avec l'appui d'une institution de l'ONU située en Namibie. L'agent du service hydrologique a également été informé des autres sources de données possibles, comme le satellite avancé d'observation des sols de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale, l'Observatoire des inondations Dartmouth aux États-Unis (capable de dresser un état des lieux des inondations dans le monde entier), le Centre pour applications des satellites en Afrique du Sud (qui dispose d'une station de réception) et le Centre pour l'information de crise à partir de données satellite de l'Agence aérospatiale allemande en Allemagne (qui donne accès à des images radar provenant du capteur satellite TerraSAR-X).

51. Lors des discussions qui ont suivi, il est clairement apparu que dans le cas de figure ci-dessus, où le couvert végétal, le sol et les conditions météorologiques avaient également une incidence sur les paramètres, des images radar à haute résolution étaient indispensables. Une demande de communication d'images satellite du nord et du nord-est de la Namibie a été faite auprès du Bureau des affaires spatiales depuis le bureau du PNUD en Namibie. Le 14 mars 2008, le Bureau des affaires spatiales a invoqué la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures" pour aider la Namibie à intervenir face aux inondations et à leurs conséquences, notamment à une épidémie de choléra.

52. UN-SPIDER a accordé un soutien et assuré un suivi étroit avec le PNUD et le service hydrologique de la Namibie, aidant ainsi le Gouvernement namibien à tirer pleinement profit de ce que la communauté internationale pouvait apporter. L'agent du service hydrologique de la Namibie a également pu participer au deuxième atelier international UN-SPIDER sur la mise en rapport de la gestion des catastrophes et des techniques spatiales, tenu à Bonn (Allemagne) du 13 au 15 octobre 2008, où il a fait des observations sur les enseignements tirés. Une mission technique consultative en Namibie est prévue en 2009 pour aider ce pays à renforcer ses capacités ainsi que les plans et politiques qui lui permettront de saisir toutes les possibilités qui se présenteront à lui.

IV. Contributions volontaires

53. Les activités ont pu être menées à bien grâce à l'appui et aux contributions volontaires en espèces et en nature accordés par les gouvernements et par le secteur privé, notamment:

a) Le Ministère autrichien des affaires européennes et internationales, qui a versé 180 000 dollars pour financer intégralement les ateliers tenus à Hastings (Barbade) et à Suva et les services d'un expert associé;

b) Le Ministère autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie, qui a versé 150 000 euros pour appuyer les activités de renforcement des capacités et de sensibilisation et financer les services d'un expert confirmé chargé d'aider les fonctionnaires de UN-SPIDER dans ces activités;

c) Le Gouvernement allemand, qui verse 150 000 euros par an pendant quatre ans à l'appui des activités du bureau de UN-SPIDER à Bonn et 60 000 euros supplémentaires pour l'infrastructure informatique initiale et l'aménagement du bureau de Bonn, et qui fournit, en outre, les services d'un expert associé;

d) L'Agence aérospatiale allemande, qui fournit les services de deux experts confirmés (sur la base d'un prêt non remboursable) et qui a versé une contribution pour financer l'atelier de UN-SPIDER tenu à Bonn (Allemagne);

e) Le Gouvernement de la République de Corée, qui a fourni les services d'un expert associé;

f) Le Gouvernement indonésien, qui a versé 20 000 dollars à l'appui des activités de UN-SPIDER;

g) Le Gouvernement tchèque, qui a versé 7 700 euros à l'appui des activités de UN-SPIDER;

h) Le Gouvernement espagnol, qui a versé 50 000 euros pour appuyer un atelier régional en 2009;

i) Les sociétés GeoOrbis et Globecom Systems, qui ont apporté un appui en nature à l'atelier tenu à Hastings (Barbade).

V. Mise en œuvre du plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009

54. Le plan de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/AC.105/894, annexe II) définit dans le détail les tâches à accomplir dans le cadre de chacune des 11 activités prévues en 2008 et 2009. Il doit être considéré comme un ensemble, même si certains objectifs précis sont définis pour chaque année. Des progrès satisfaisants ont été accomplis dans la quasi-totalité des activités prévues pour 2008, la seule exception étant l'apport d'un soutien technique consultatif aux pays en développement, qui reste en deçà de l'objectif en raison du retard qui perdure dans l'ouverture du bureau de UN-SPIDER à Beijing. Bien qu'un soutien technique consultatif important ait été apporté aux pays en 2008, il faudra, en 2009, accroître le nombre de missions pour atteindre les objectifs fixés.

55. Le Bureau des affaires spatiales collabore étroitement avec le Gouvernement chinois pour inaugurer dans les meilleurs délais le bureau de UN-SPIDER à Beijing et s'assurer ainsi qu'il n'y aura plus de retard dans l'apport d'un soutien technique consultatif aux États Membres. En ce qui concerne les activités prévues pour le bureau de liaison de UN-SPIDER à Genève, elles seront assurées par les fonctionnaires de UN-SPIDER en poste à Bonn et à Vienne en attendant que des ressources suffisantes soient mises à disposition pour permettre l'ouverture de ce bureau. En 2008, plusieurs missions ont été effectuées à Genève, ce qui a donné lieu à un certain nombre de collaborations avec des organismes des Nations Unies et avec le Groupe sur l'observation de la Terre.

Annexe I

Résumé de la mission technique consultative au Burkina Faso

1. Les organismes chargés de la gestion des catastrophes en Afrique de l'Ouest doivent faire face à un nombre croissant de catastrophes naturelles, notamment des crues et des sécheresses. Les effets des changements climatiques mondiaux vont probablement aggraver la situation actuelle. Les catastrophes, telles les infestations de criquets pèlerins provoquées par certaines conditions environnementales, exacerbent la menace qui pèse sur la sécurité alimentaire des populations locales. En outre, les maladies à transmission vectorielle et les épidémies, dont le paludisme, la méningite et le choléra, déterminées par certaines conditions météorologiques, perturbent fortement le fonctionnement des sociétés et font supporter un lourd fardeau aux systèmes nationaux de santé.

2. En juin 2008, le Gouvernement du Burkina Faso a demandé que des fonctionnaires du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) effectuent une mission technique consultative afin de faire le point de l'utilisation qui était faite des techniques et informations spatiales aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence dans ce pays. Il s'agissait, plus précisément, de cerner les domaines où les techniques et informations spatiales pourraient jouer un rôle plus important et de formuler des recommandations tendant à améliorer la disponibilité et l'utilisation de ces techniques et informations dans le pays.

3. À la fin d'août 2008, des représentants du Secrétariat permanent du Conseil national pour l'environnement et le développement durable du Burkina Faso (SP/CONEDD), de l'organisme gouvernemental chargé de la mission et d'autres institutions concernées ont participé, à Ouagadougou, à une réunion préparatoire afin d'examiner l'objectif et le programme de la mission. Une équipe de cinq experts d'Algérie, de France, du Bureau pour la coordination de l'aide humanitaire et de UN-SPIDER s'est rendue au Burkina Faso, où elle est restée du 17 au 21 novembre 2008. Elle s'est entretenue avec les représentants de 10 institutions gouvernementales (dont le réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine des États-Unis) et de 4 organismes des Nations Unies (le Bureau pour la coordination de l'aide humanitaire, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la santé). Les observations de cette équipe, ainsi que les résultats préliminaires, ont été présentés lors d'une réunion tenue à la fin de la mission avec les institutions contactées.

4. L'équipe qui avait participé à la mission a constaté que la capacité d'utiliser des techniques et informations spatiales telles que le système mondial de navigation par satellite et les images satellite existait à l'Institut géographique national du Burkina Faso et que des capacités en matière de systèmes d'information géographique existaient au sein de plusieurs autres institutions. Cependant, elle a également constaté que la circulation des informations susceptibles de renseigner la lutte contre les catastrophes était insuffisante entre les différents organismes publics pour assurer l'utilisation efficace des informations spatiales et géospatiales actuelles, d'autant que les applications utiles à la lutte contre les catastrophes

nécessitent généralement des informations provenant de diverses administrations. Elle a noté que le Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation, institution chargée de coordonner les efforts de prévention et de gestion des catastrophes au Burkina Faso, ne disposait ni de compétences techniques suffisantes dans le domaine géospatial ni d'une stratégie consolidée de gestion et d'analyse des informations intersectorielles ou d'utilisation des informations géospatiales pour les interventions d'urgence. De nombreux responsables n'étaient pas pleinement conscients de l'utilité des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes.

5. Il a été estimé que le réseau d'échange d'informations des institutions mis en place dans le cadre du Programme national de gestion de l'information sur le milieu et coordonné par le Conseil national pour l'environnement et le développement durable, ainsi que le système d'information environnementale (base de données géospatiales hébergée par le Conseil national pour l'environnement et le développement durable) étaient des initiatives prometteuses, susceptibles de jouer, à l'avenir, un rôle plus important dans la gestion des catastrophes. Un autre exemple prometteur a été recensé dans le domaine sanitaire, où la circulation des informations sur les risques d'épidémies est rapide et efficace, les villages étant reliés au Ministère de la santé à Ouagadougou par l'intermédiaire de postes sanitaires et de bureaux régionaux.

6. L'équipe de la mission a recensé un certain nombre d'activités qui pourraient permettre de mieux exploiter les informations et techniques spatiales et améliorer la gestion des catastrophes au Burkina Faso. Ces activités, qui demandent un examen plus approfondi, sont:

a) L'élaboration de politiques: intégration des informations et des techniques spatiales dans le plan national d'intervention contre les risques, qui est en cours d'élaboration;

b) Le renforcement des capacités: adaptation des activités de renforcement des capacités dans les domaines de la télédétection, du Système mondial de navigation par satellite et des systèmes d'information géographique, selon leur rôle et leur niveau;

c) La gestion des informations: collecte, sur support papier, d'informations intéressantes la lutte contre les catastrophes et intégration des sources d'information actuellement déconnectées, telles les données géophysiques et les méthodes et résultats de la modélisation hydrométéorologique, afin de permettre des analyses et des évaluations des risques aux fins de la lutte contre les catastrophes;

d) La coopération: désignation d'un interlocuteur national chargé de demander l'invocation de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (également appelée Charte internationale "Espace et catastrophes majeures") par l'entremise de l'ONU, et de recevoir et de distribuer des produits tels que des cartes satellite établies à l'aide des images fournies grâce au mécanisme de la Charte.

7. Il a été noté qu'il faudrait que les activités proposées de renforcement des capacités soient menées parallèlement à un renforcement des institutions propre à favoriser la circulation des informations, notamment au moyen de réseaux.

8. Un rapport sur la mission technique consultative est en préparation et sera mis à disposition lorsqu'il aura été finalisé.

Annexe II

Activités de promotion menées en 2008 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER)

A. Ateliers, réunions et cours se rapportant au Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, auxquels ont participé des administrateurs de pays en développement qui ont bénéficié d'un appui du programme

1. Deuxième cours régional sur l'utilisation des systèmes d'information géographique et de la télédétection dans la gestion des risques naturels, tenu à Bangkok du 5 au 16 mai
2. Atelier régional d'Afrique de l'Ouest sur UN-SPIDER et sur le rôle de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (également appelée Charte internationale "Espace et catastrophes majeures"), tenu à Abuja les 21 et 22 mai
3. Atelier sur la mise en place, en Amérique latine, d'un réseau universitaire de lutte contre les catastrophes (qui a comporté un stage de formation et un atelier sur les glissements de terrain), tenu à Antigua (Guatemala) du 2 au 10 juin
4. Université de printemps sur les catastrophes naturelles et les solutions spatiales pour la gestion des catastrophes, consacrée aux crues, tenue à Santa Maria (Brésil) du 8 au 12 septembre
5. Atelier régional Agence spatiale iranienne/UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, tenu à Téhéran du 6 au 8 octobre
6. Atelier sur les aspects techniques, organisationnels et juridiques de l'utilisation des techniques spatiales aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, tenu à Rabat du 10 au 12 novembre

B. Activités de promotion: ateliers et réunions d'experts organisés par les fonctionnaires du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence

1. Réunion internationale d'experts UN-SPIDER sur la mise en place d'un réseau de bureaux d'appui régionaux, tenue à Salzbourg (Autriche) du 7 au 9 février
2. Réunion de travail sur les initiatives prises par l'ONU dans le domaine de la gestion des risques et des catastrophes et des solutions spatiales, tenue à Genève le 27 mars

3. Atelier régional UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence pour les Caraïbes, tenu à Hastings (Barbade) du 8 au 11 juillet
4. Atelier régional UN-SPIDER sur l'exploitation des solutions spatiales régionales à l'appui de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence pour la région du Pacifique, tenu à Suva du 16 au 19 septembre
5. Deuxième Atelier international UN-SPIDER sur la mise en rapport de la gestion des catastrophes et des techniques spatiales, tenu à Bonn (Allemagne) du 13 au 15 octobre
6. Cinquième Atelier régional de l'ONU sur l'utilisation des techniques spatiales pour les interventions d'urgence et l'aide humanitaire, tenu à Bonn (Allemagne) les 16 et 17 octobre

C. Participation de fonctionnaires à titre de conférenciers

1. Conférence internationale intitulée "Observation de la Terre: solutions pour la prise de décisions", tenue à l'occasion du Salon de l'aéronautique et de l'espace à Berlin les 27 et 28 mai
2. Première réunion de l'équipe de projet conjointe pour Sentinel Asia Step-2, tenue à Kobe (Japon) les 5 et 6 juin
3. Cours-mission de l'Union européenne sur l'évaluation de la protection civile de proximité, tenu à Agros (Chypre) du 6 au 13 juin
4. Quinzième conférence annuelle de l'International Emergency Management Society, tenue à Prague du 17 au 19 juin
5. Atelier intitulé "Le rôle des systèmes modernes de protection civile et les nouveaux défis mondiaux: du Cadre d'action de Hyogo aux interventions en temps réel", tenu à Genève le 25 juin
6. Conférence internationale intitulée "Les changements mondiaux et les ressources en eau en Afrique de l'Ouest", tenue à Ouagadougou du 25 au 28 août
7. Conférence internationale de 2008 sur les catastrophes et les risques, tenue à Davos (Suisse) du 25 au 29 août
8. Septième Conférence internationale de l'Association africaine de la télédétection et de l'environnement, tenue à Accra du 27 au 31 octobre
9. Première Conférence régionale sur la géo-informatique, la gestion des catastrophes et les systèmes d'alerte rapide, tenue à Koweït du 24 au 26 novembre
10. Troisième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques naturels, tenue à Kuala Lumpur du 2 au 4 décembre

Annexe III

Principales réunions internationales et régionales auxquelles ont participé, en 2008, les fonctionnaires du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence

1. Vingt-huitième session de la Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales, tenue à Genève du 16 au 18 janvier
2. Atelier sur les produits et services de l'Infrastructure de données spatiales du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, tenu à Rome les 5 et 6 février
3. Dix-huitième réunion du Secrétariat exécutif de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (également appelée Charte internationale "Espace et catastrophes majeures"), tenue à Montréal (Canada) le 15 avril
4. Conférence internationale intitulée "Observation de la Terre: solutions pour la prise de décisions", tenue à l'occasion du Salon de l'aéronautique et de l'espace à Berlin les 27 et 28 mai
5. Première réunion de l'équipe de projet conjointe pour Sentinel Asia Step-2, tenue à Kobe (Japon) les 5 et 6 juin
6. Cours-mission de l'Union européenne sur l'évaluation de la protection civile de proximité, tenu à Chypre du 6 au 13 juin
7. Quinzième conférence annuelle de l'International Emergency Management Society, tenue à Prague du 17 au 19 juin
8. Atelier intitulé "Le rôle des systèmes modernes de protection civile et les nouveaux défis mondiaux: du Cadre d'action de Hyogo aux interventions en temps réel", tenu à Genève le 25 juin
9. Conférence internationale intitulée "Les changements mondiaux et les ressources en eau en Afrique de l'Ouest", tenue à Ouagadougou du 25 au 28 août
10. Conférence internationale de 2008 sur les catastrophes et les risques, tenue à Davos (Suisse) du 25 au 29 août
11. Septième Conférence internationale de l'Association africaine de la télédétection et de l'environnement, tenue à Accra du 27 au 31 octobre
12. Neuvième séance plénière du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, tenue à Vienne du 4 au 7 novembre
13. Cinquième séance plénière du Groupe sur l'observation de la Terre, tenue à Bucarest les 19 et 20 novembre
14. Première Conférence régionale sur la géo-informatique, la gestion des catastrophes et les systèmes d'alerte rapide, tenue à Koweït du 24 au 26 novembre

15. Troisième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques naturels, tenue à Kuala Lumpur du 2 au 4 décembre
